



Dossier territorial - Agriculture

L'agriculture des Pays de la Loire est riche et très diversifiée

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 10 % du chiffre d'affaires national, soit environ 6,7 milliards d'euros de biens produits en 2015 auxquels s'ajoutent 500 M€ de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises avec une production similaire à celle de l'Irlande. En 2013, l'emploi agricole direct représente 67 000 personnes, l'emploi dans le secteur agroalimentaire 47 000 personnes (soit 24% des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'amé-

nement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent plus de 2,2 millions d'hectares soit 69 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (15 % du territoire contre 31 % en moyenne nationale). Au cours des dix dernières années (2005-2015), les sols artificialisés ont progressé de 18 %, plus qu'en France (13 %). Sur la période, la surface artificialisée a progressé en moyenne de près de 6 000 ha par an. Ce rythme a sensiblement décliné au cours des cinq dernières années.

De nombreuses activités sont liées directement à l'agriculture

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 61 % de la valeur des productions. Il induit différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, avicole et porcine. La région occupe ainsi la deuxième place nationale pour l'élevage des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons). Le cheptel bovin s'élève à 2,5 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2015. Les abattoirs régionaux réalisent 16 % des abattages nationaux de gros bovins. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec un quart de la production nationale et 31 % des abattages nationaux, et la deuxième région d'élevage porcin avec 12 % du cheptel français.

Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche et le concombre) ou la production de plantes médicinales et

à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences (notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais.

En 2015, on estime à 29 700 le nombre d'exploitations agricoles. La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2014, un chiffre d'affaires de 12,9 milliards d'euros dont 1,2 milliard à l'export. Les activités de transformation de la viande et du lait sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, et LDC (Arrivé, SNV) ou Terrena (Gastronome) dans la transformation de viande de volaille. Dans l'industrie laitière ligérienne (Bel, Lactalis, Savencia ...), les unités de fabrication de fromages mobilisent plus de la moitié des effectifs.

L'agriculture ligérienne se distingue par sa qualité et sa forte valeur ajoutée

La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement, sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

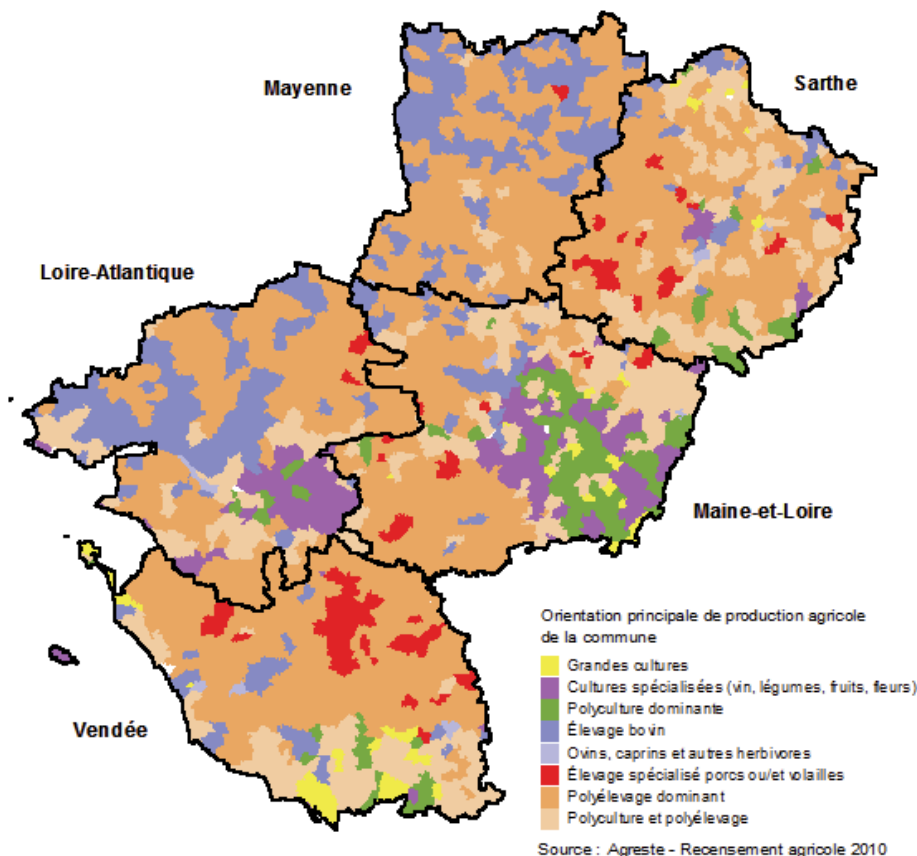
La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont l'une des principales régions pour la production sous signe officiel de qualité. On y trouve des produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/Appellation d'origine contrôlée), sous Indication géographique protégée (IGP), sous Label Rouge ou issus de l'agriculture biologique. On y dénombre plus d'une trentaine d'AOP/AOC, pour l'essentiel viticoles, auxquelles s'ajoutent une vingtaine d'IGP dont plus d'une douzaine concernent les produits animaux, essentiellement avicoles. Pour le Label Rouge, la région concentre à elle seule un quart des cahiers des charges répertoriés à l'échelle nationale. C'est ainsi que le tiers de la production française de poulets sous signe de qualité est issu de la région.

La région se place au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Elle occupe la première place pour les poulets de chair et les vaches laitières, et

la deuxième pour les cultures fourragères bio. Ainsi, en 2015, les Pays de la Loire disposent d'environ 126 000 ha d'agriculture biologique, dont 21 000 ha sont en cours de conversion (6 % de la surface agricole régionale). La région compte plus de 2 200 exploitations certifiées bio. Le programme « Ambition bio 2017 » a été mis en place par l'État en 2013 avec, entre autres, un objectif de doublement des surfaces « bio » d'ici fin 2017. Il s'intègre aux 11,3 millions d'euros d'aides à la conversion et au maintien versés en 2014 au titre du premier pilier de la PAC. Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. Les exploitations commercialisant en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 18 % des exploitations régionales.

Illustration 1 : Productions agricoles dans les Pays de la Loire



Productions agricoles en valeur (millions d'euros courants)

	2010	2011	2012	2013	2014 (sd)	2015 (p)
Productions végétales (hors subventions)	2 563	2 673	2 898	2 648	2 590	2 643
Céréales	775	832	1 087	795	806	796
Oléagineux	103	139	156	106	97	92
Plantes fourragères	691	759	739	744	692	712
Légumes frais et pommes de terre	285	245	268	262	254	258
Horticulture (hors pépinières)	119	122	126	128	112	112
Vins d'appellation et autres vins	242	236	176	258	276	292
Fruits	178	165	167	180	149	159
Autres produits végétaux	169	176	179	175	206	221
Productions animales (hors subventions)	3 407	3 781	4 087	4 196	4 226	4 062
Gros bovins	724	763	958	986	910	945
Veaux	143	158	187	195	201	202
Porcins	323	352	380	379	342	321
Volailles et œufs	877	996	1 106	1 096	1 053	1 049
Ovins et caprins	18	17	16	17	18	18
Lait et produits laitiers de vache	1 107	1 269	1 226	1 309	1 486	1 297
Autres produits animaux	216	227	216	213	216	230
Production totale des services	461	467	492	498	517	524
Production totale (hors subventions)	6 431	6 922	7 478	7 342	7 333	7 228

Source : Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - Base 2010

L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des TIC), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité.

La région est ainsi membre, avec la Bretagne, du pôle VALORIAL, consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale : VEGEPO-LYS. Celui-ci rassemble des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal autour de projets innovants pour renforcer la compétitivité des entreprises. Le pôle regroupe les acteurs de l'ensemble de la chaîne du secteur végétal, depuis l'amont à l'aval, en passant par la production (horticole, maraîchère, fruitière, viticole, cidricole, les semences et les plants, les plantes

aromatiques et médicinales).

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte 92 établissements d'enseignement agricole, soit plus de 20 800 élèves et apprentis, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. La qualité de cet enseignement se traduit notamment par un taux de réussite aux examens de 88 % en 2016, en progression de 0,4 point par rapport à 2015, et supérieur à la moyenne nationale de 2,7 points. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire est enfin le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : site d'Angers Agro Campus Ouest, École supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers, ONIRIS (École résultant de la fusion de l'École Nationale Vétérinaire et de l'École Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires) située à Nantes.

L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

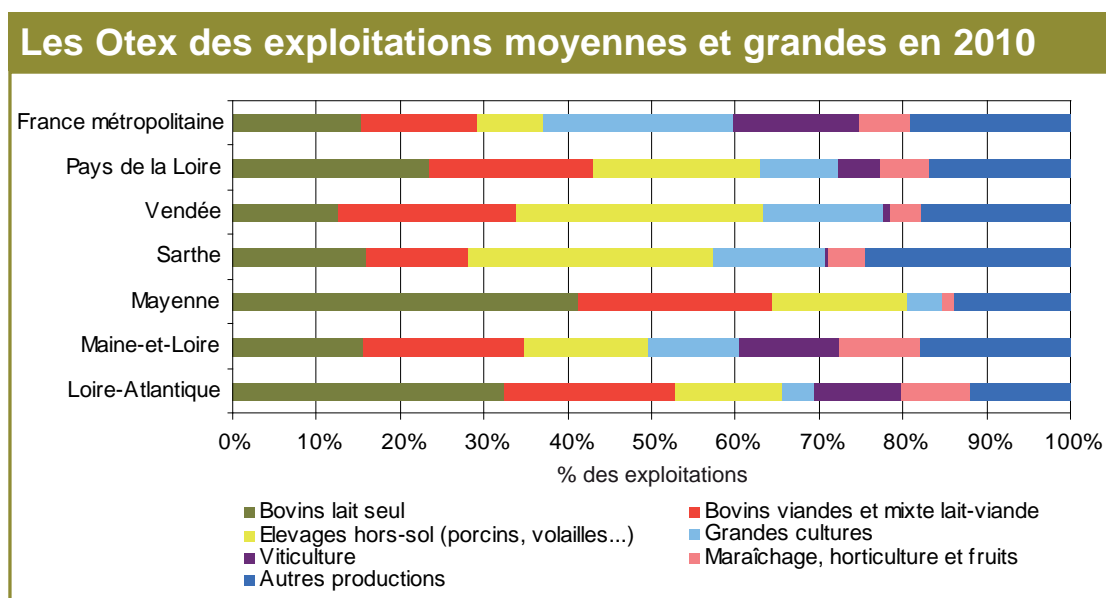
Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de plus de 90 % de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Ecophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agricole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En effet, la part des exploitants de plus de 50 ans représente désormais 5 chefs d'exploitation sur 10 ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. En 2015, on compte 429* installations aidées en Pays de la Loire, contre 567* en 2014. Le démarrage tardif des dispositifs d'aides et une conjoncture économique difficile pour l'élevage (qui représente la moitié des installations ligériennes) expliquent en partie ce recul.

* Nombre d'engagements juridiques de DJA dans l'année

Illustration 2 : Les orientations technico-économiques des exploitations agricoles



Otex : Orientation technico-économique de l'exploitation - Classification par rapport aux spécialisations dominantes de l'exploitation

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : SRISE
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499